

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	15 (1907)
Heft:	6
Rubrik:	Nouvelles de l'activité des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles de l'activité des sociétés

Genève. — **Société des dames de la Croix-Rouge.** Nous recevons de Genève le rapport annuel de 1906, de la Société des dames de la Croix-Rouge. Très complet, très original, pas du tout « style rapport », la plaquette que nous avons sous les yeux est très intéressante et fait honneur à la présidente dévouée de cette société, M^{me} Alice Favre.

A côté d'une liste des membres dont le nombre est de 323, soit 55 de plus qu'en 1905, et de la situation financière (somme disponible fin décembre 1906, fr. 8060. 10), le rapport nous parle de l'activité des dames de la Croix-Rouge en 1906. La Société a achevé la 1^{re} catégorie du travail et des achats pour son hôpital-volant de 16 lits (literie, linge de malades et linge d'hôpital); elle a eu un cours du Dr Ed. Lardy qui a traité des premiers soins à donner à domicile, ce cours a été suivi par 30 auditrices; plusieurs dames ont dû constituer un comité de réception à l'occasion du congrès de la nouvelle Convention de Genève, en juin 1906, afin de s'occuper des nombreuses dames étrangères accompagnant les délégués. Ce comité a organisé quelques excursions et des réceptions en ville.

Dès sa fondation, il y a 17 ans, la Société des dames de la Croix-Rouge à Genève, s'est imposée une lourde tâche: ce fut la création et l'entretien d'un home de gardes-malades au local de la Société, Grand'rue, 15. Cette institution dont les infirmières sont à la disposition du public, a rendu de très grands services; les gardes sont logées et entretenues gratuitement au home quand elles n'ont pas de place; les salaires payés sont perçus par la Société qui alloue à chaque garde-malade des émoluments de fr. 600 à fr. 700 par an. Deux d'entre elles viennent de recevoir de belles gratifications après 14 et 13 ans de services rendus.

Malheureusement, leur recrutement est difficile; la Société manque de gardes, et ne peut répondre qu'à une partie des demandes que le public lui adresse. Peut-être bien que les élèves sortant de *La Source* ou du *Lindenholz* ignorent qu'elles pourraient se placer avantageusement à Genève où elles sont autorisées à porter le costume de leur maison-mère, où elles trouveraient un home confortable et une présidente soucieuse de leur bien-être, et qui leur faciliterait leur tâche dans la mesure du possible.

Enfin le rapport de M^{me} A. Favre rappelle qu'une fusion partielle de la Société avec la

Société des messieurs et celle des Samaritains est à l'étude, en vue d'éviter certains frais et de grouper — vis-à-vis du public — des services de nature analogue.

Dr M.

— **Société des samaritains.** Le rapport annuel de 1906 nous renseigne d'une façon détaillée sur l'activité de la Société des samaritains de Genève pendant l'exercice écoulé.

Le dispensaire de la Société a, sous la direction médicale du Dr R. Dunant, donné 851 consultations à 113 blessés indigents; l'office sanitaire a prêté 199 ustensiles à des malades. La Société a dû organiser sept fois des services sanitaires à l'occasion de festivités et de réunions publiques. Un exercice de deux jours a eu lieu en juin 1906 près de Dardagny; très bien dirigée par M. le Dr Braun, cette sortie a été très instructive et a fort bien réussi.

La Société possède aussi des dépôts de matériel de pansement et de brancards; ces postes sont à la disposition des sociétaires, du corps médical et en général de toutes les personnes justifiant de connaissances suffisantes pour les employer utilement. Il y en a 42 à Genève et 8 dans la campagne genevoise; ces postes paraissent être très utiles, ils sont en tous cas fréquemment mis à contribution.

Une des sociétaires, M^{me} Jeanjaquet de Neu châtel, a généreusement payé les frais d'acquisition d'une tente-ambulance, et a remboursé ainsi à la Société près de fr. 2000 qui pesaient lourdement sur le déficit de l'exercice écoulé. Ce déficit s'est dès lors transformé en boni, et c'est avec un solde en caisse de fr. 1089. 55 que l'année 1907 a commencé.

Le comité composé de 14 membres, 7 dames et 7 messieurs, est présidé par M. Méroz; M. Ackermann a été nommé vice-président. Le conseil médical se compose de huit médecins: MM. les docteurs Braun, R. Dunant, Grounauer, Huguenin, Machard, Wartmann-Perrot et Weber.

Croix-Rouge genevoise. Le comité genevois de la Croix-Rouge suisse a eu sous la présidence de M. Ch. Ackermann de Genève, vice-président, une séance le vendredi 17 mai, avec l'ordre du jour suivant: 1^o Etude d'un local dans une maison commune pour toutes les organisations genevoises s'occupant de l'œuvre de la Croix-Rouge. 2^o Etude concernant la construction d'un char pour la tente hôpital. 3^o Délégués au Congrès de la Croix-Rouge suisse à Coire.